



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

---

*L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 23 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 14*

*Nombre de conseillers présents : 10*

*Membres présents* : BASSET David, CAUSSE Nicolas, FRESQUET Jean-Louis, GINIOUX Georges, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge et TRIN Lionel.

*Membres absents* : PIGANIOL Pascal (absent excusé, donne pouvoir à M. FRESQUET), TOUYRE Thierry (excusé), TALON Pierre, AURATUS Nathalie (absents)

*Ordre du jour* :

*Réfection de la berge route du Maisonial : demande de subvention - programme des Amendes de Police 2024 ; Emprunt budget Eau & Assainissement ; Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la gestion du parc informatique de l'école ; Tarif de location du Foyer et questions diverses.*

*Secrétaire de séance* : Monsieur Nicolas CAUSSE a été désigné secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 avril 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 04 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **DELIBERATIONS**

### **🚧 Réfection de la berge Route du Maisonial : demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2024**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires sur la berge de la route du Maisonial afin de remédier à son érosion qui menace la voie communale.

Le coût de ces travaux a été chiffré à 8 900 € HT ; Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide à hauteur de 25 % auprès du Conseil Départemental dans le cadre du programme des Amendes de Police 2024.

Il indique que la commune de Prunet a donné son accord de principe pour la prise en charge de 50 % du montant des travaux restant à charge (cette route desservant uniquement des habitants de Prunet).

Accord du Conseil Municipal.

#### **🚧 Budget Eau & Assainissement : emprunt de 90 000 €**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de contracter un emprunt afin de financer les travaux de renouvellement de la conduite à Sylveterre et d'interconnexion avec la station des 3 arbres ainsi que le diagnostic des stations d'assainissement collectif.

Il présente les différentes propositions reçues de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole - la Banque Populaire n'ayant pas souhaité se positionner.

Après étude, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 90 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,80 % auprès du crédit Agricole.

#### **🚧 Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la gestion du parc informatique de l'école**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune conventionne depuis plusieurs années avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la maintenance du parc informatique de l'école, qui permet à l'école de pouvoir bénéficier d'une aide technique en cas de souci informatique.

Le coût forfaitaire pour l'année de la prestation socle comprenant l'assistance téléphonique et 2 interventions sur place est de 600 € TTC, il propose de renouveler cette convention pour une année.

Accord du Conseil Municipal.

#### **🚧 Tarif de location du Foyer**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est régulièrement sollicité pour des demandes de location du Foyer pour une journée en semaine, par des particuliers de la commune. Il propose donc de fixer un tarif pour la location d'une journée du lundi au vendredi, il précise que l'école et les associations resteront prioritaires pour les réservations et que ce tarif ne sera pas applicable pour des locations en week-end.

Le Conseil Municipal fixe ce tarif à 90 € / jour du lundi au vendredi.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **▪ Chemin de Puech Redon :**

Monsieur le Maire indique que l'enquête publique pour la désaffectation et l'aliénation du chemin rural de Puech Redon débutera le 28 mai. Il conviendra de définir, par délibération lors de la prochaine séance, un prix de vente de ce chemin dont la superficie est de 1 200m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal propose de fixer ce tarif à 1€ / m<sup>2</sup>.

#### **▪ AEP :**

- Le diagnostic des stations d'assainissement collectif devrait débuter prochainement ; les travaux au captage Delcher sont actuellement à l'arrêt du fait du mauvais temps.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dernières décisions prises lors des réunions mensuelles en vue de la création du Syndicat intercommunal :
  - un état des lieux de chaque commune a effectué

- le nom du Syndicat (syndicat des eaux du Veinazès) ainsi que sa gouvernance (1 président et 3 vice-présidents) ont été définis.
  - la création devrait intervenir courant 2025
- **Ecole** :
    - Evaluation de l'école : audition des élus et du personnel communal de l'école le 3 mai
    - Commission d'école le 13 mai
  - **Personnel communal** :
    - Renouvellement du CDD de Damien Colombe pour une durée de 6 mois en remplacement de M. Jacquemart.

### **TOUR DE TABLE**

- Vitesse route de Cances : attente du rapport du radar
- Regroupement des containers à venir sur les 4 PAV

**Le Maire : Jean-Louis FRESQUET**

**Le secrétaire de séance : Nicolas CAUSSE**